Ami du Clergé du 4 août 1932

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Sermons pour l'Assomption. — I La glorification de Marie sur la terre, 417. — II. La Sainte Vierge, patronne de la bonne mort, 420. — III. Les chemins du ciel, 421.

Sur les Epîtres du dimanche. — XXXIX. *12e Dim. après la Pentecôte :* Les sublimités du ministère religieux, 423. — XL. *13e Dimanche :* La lettre et l'esprit, 425.

Pour la fête de S. Roch. — Le guérisseur des pestiférés, 427.

La Liturgie de la messe *(fin).* — XII. La postcommunion, 429. — XIII. Conclusion, 431.

SERMONS POUR L'ASSOMPTION

I

LA GLORIFICATION DE MARIE SUR LA TERRE

Mes frères,

L'Eglise célèbre la solennité de l'Assomption pour honorer le triomphe de Marie dans le ciel. Mais Dieu ne s'est pas contenté de couronner sa Mère dans son royaume éternel : il a voulu prolonger le rayonnement de sa gloire sur la terre avec un éclat qui lui assurât l'immortalité dans la mémoire des hommes. Et c'est ce phénomène de la glorification de Marie sur la terre que je vous invite à considérer, comme un spectacle mieux adapté à la faiblesse de nos regards et peut-être plus propre à ranimer notre dévotion à l'auguste Reine de l'univers.

I

Ce qui doit d'abord exciter notre étonnement, c'est que la survivance impérissable de Marie sur la terre est l'accomplissement d'une prophétie tombée des lèvres de l'humble Vierge de Nazareth au moment où rien au monde ne faisait présager la grandeur de ses destinées futures « Voici, dit-elle dans un transport divin, voici qu'à dater de ce jour toutes les générations me proclameront bienheureuse. *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* » Quelle créature, même au faîte de la gloire et de la puissance humaine, osa jamais tenir un pareil langage ? Quelle princesse sur le trône s'est flattée de son vivant d'être pendant toute la suite des siècles l'objet de l'admiration et des louanges de toute la terre ? Marie seule, inspirée de Dieu, a pu prévoir et annoncer avec la précision d'un fait accompli que son nom serait le plus grand après celui que l'univers adore Et nous qui vivons presque deux mille ans après le jour fortuné de l'Incarnation, où cet oracle fut prononcé dans la demeure d'Elisabeth, nous pouvons dire si les faits sont venus démentir cet oracle, si la Mère de Dieu n'a pas conquis, au sein de toutes les générations qui ont passé sur la terre, un culte de vénération et d'amour.

Or, cette seconde vie, cette immortalité dans le temps, que l'on peut regarder comme un rayon de la gloire céleste, est un phénomène dont les proportions extraordinaires élèvent Marie au-dessus des plus grands personnages qui aient jamais paru sur la terre. Vous savez en effet combien, malgré cet ardent désir que l'homme éprouve de se survivre dans la postérité, il est difficile de parvenir à l'immortalité et combien est prompte à s'éteindre cette lueur de gloire qui brille sur la tombe des hommes illustres. Souvent même ceux qui furent les plus passionnés pour ce vain bruit de la renommée, ont la douleur de se voir rejetés, avant de mourir, dans l'obscurité profonde dont ils sont à peine sortis. Aussi l'homme sage et vertueux ne recherche-t-il point la gloire qui vient des hommes et qui n'est ordinairement qu'une source d'amères déceptions pour celui qui s'en fait une idole et qui lui sacrifie tout le reste.

Mais Dieu, dans la souveraine prodigalité de ses récompenses, accorde souvent cette gloire temporelle à ses serviteurs qui n'ont rien fait en vue de l'obtenir. Leurs œuvres reçoivent de la mort une sorte de consécration et leur influence continue de se faire sentir bien au-delà du siècle qui les a vus naître. L'Ecriture l'a dit : « Il n'y a que les saints dont la mémoire vivra éternellement. *In memoria æterna erit justus.* » Or, parmi les noms qui sont environnés de cette glorieuse auréole, celui de Marie est sans comparaison le plus grand.

La plus étonnante glorification des saints sur la terre consiste dans le privilège que Dieu leur accorde de se montrer, d'annoncer l'avenir, d'opérer des miracles après leur mort. Or il est certain que la vie ressuscitée de Marie s'est manifestée, depuis près de dix-neuf siècles, avec plus de puissance et d'étendue que celle de tous les autres saints; et l'on pourrait écrire une histoire authentique de ses différentes apparitions d'après les dépositions des innombrables témoins qui l'ont vue. Notre divine Mère s'est montrée bien des fois avec cette majesté calme et radieuse qui inspire un sentiment irrésistible de confiance et de crainte aux heureux témoins des célestes visions.

Et ne pensez pas que la Reine du ciel ne daigne intervenir que dans les graves événements et auprès des personnages considérables; le plus souvent, ceux qu'elle honore de ses faveurs sont ignorés du monde; elle répond à la prière du pauvre et du malade; rien n'est trop petit pour elle. La vie des saints, les livres de piété, les chroniques des pèlerinages et des monastères nous fournissent en ce genre des traits admirables de sa miséricorde. Or, si l'on considère l'importance des effets qui accompagnent ces manifestations surnaturelles, il faudra convenir que Marie possède sur la terre une principauté de bénédictions qui surpasse incomparablement l'influence et le pouvoir de tous les saints.

Telles sont les merveilles que le Seigneur a coutume d'opérer sur la terre pour donner aux hommes une idée de la puissance et de la gloire dont les saints jouissent auprès de lui dans le ciel,

et principalement la Reine de tous les saints, en faveur de laquelle on peut dire que le Tout-Puissant a déployé toute la force de son bras : « *Fecit potentiam in brachio suo.* » Mais si l'on considère, à côté de ce que Dieu a fait directement et par lui-même, ce qu'il a inspiré à l'Eglise et à la société d'entreprendre pour la glorification de l'auguste Marie, on sera peut-être étonné de ce que l'humanité a été capable de produire, et l'on conviendra qu'elle a déployé pour l'honorer dignement toutes les ressources de son génie.

II

Le culte des saints a revêtu depuis dix-huit siècles, au sein de l'Eglise catholique, quatre principales formes qui sont autant d'expressions différentes de la vénération et de l'amour : 1° l'Eglise élève des temples et des autels en l'honneur des saints ; 2° elle célèbre la sainteté de leur vie dans l'assemblée des fidèles ; 3° elle institue des fêtes en leur honneur ; 4° enfin elle donne leurs noms aux enfants qu'elle régénère dans les eaux du baptême. Parcourons donc rapidement chacune de ces grandes manifestations de la piété catholique envers les saints ; mettons-les en parallèle avec les honneurs du même genre que l'Eglise a rendus de tout temps à leur incomparable Reine, et il sera facile de reconnaître à quelle distance la Mère du Sauveur les surpasse tous ensemble par la magnificence et l'universalité de sa gloire.

Arrêtons-nous d'abord en face des temples magnifiques que l'Eglise a élevés depuis dix-huit siècles en l'honneur des habitants des cieux. Il est vrai en effet que l'architecture a créé des merveilles en mémoire des saints. Mais il faut avouer que ce que les arts ont enfanté de plus riche et de plus grand en leur honneur est bien inférieur aux chefs-d'œuvre qui sont consacrés à la Mère de Dieu.

Je voudrais pouvoir décrire la splendeur des innombrables édifices connus sous le vocable de Notre Dame, dont la masse imposante et les dimensions prodigieuses semblent rivaliser pour atteindre le ciel et porter les nuages de l'encens et les invocations des peuples jusqu'au trône de la Reine des cieux. La majesté des édifices rejaillit naturellement sur celle qui en est la reine et proclame dans un langage inimitable sa grandeur et ses bienfaits. Et tandis que les monuments érigés en l'honneur des saints sont bornés ordinairement à la contrée qu'ils ont rendue célèbre par leur naissance, leurs vertus ou les miracles de leur tombeau, la Sainte Vierge a dans toutes les parties du monde des autels et des temples que l'on regarde comme les plus célèbres de l'univers et comme la dernière limite que les forces de l'homme ne sauraient dépasser.

Ce qui relève singulièrement aux yeux du chrétien ces majestueux édifices, c'est qu'ils sont le fruit de la patience et du travail de plusieurs siècles, en sorte que chaque pierre est une traduction vivante de la foi des nombreuses générations qui ont voulu concourir, au prix d'incroyables sacrifices, à la gloire de la plus sainte des créatures. Cette éloquence des pierres et ces grands exemples de nos ancêtres n'ont pas été stériles. Car, vous le pensez bien, ces temples fameux qu'ils ont élevés à Marie ne sont jamais restés vides de suppliants. Notre divine Mère y voit accourir sans cesse et se prosterner devant elle les monarques, les riches et les grands de la terre, confondus avec la multitude immense des pauvres et des petits, en sorte qu'on peut affirmer d'elle sans exagération ce que l'Ecriture a dit de son adorable Fils, que tout l'univers est rempli de sa gloire : « *Plena est omnis terra gloria ejus.* »

L'Eglise catholique a également adopté deux autres manières non moins éclatantes de faire revivre les saints dans la mémoire des peuples : l'institution des fêtes périodiques qu'elle célèbre en leur honneur et les éloges qu'elle leur décerne avec son autorité doctrinale. Les fêtes qui se succèdent dans le cours de l'année ont pour but de remercier Dieu des grâces dont il les a comblés et de la gloire dont il les a couronnés dans le ciel. Le souvenir de leurs vertus nous encourage fortement à les imiter. En même temps la triste expérience qui nous avertit de notre faiblesse nous excite à les invoquer afin d'obtenir la grâce de marcher sur leurs traces. Mais que sont les fêtes des saints en comparaison de la part beaucoup plus large que l'Eglise a faite à la Sainte Vierge dans le cours de l'année liturgique et des nombreuses solennités qui nous rappellent tour à tour ses vertus éminentes, ses glorieux privilèges et les principales circonstances de sa vie mortelle ?

Ces belles fêtes de la Vierge captivent doucement les justes et les pécheurs. Tous, le cœur plus libre et plus vertueux que de coutume, se rendent à ce touchant appel de la religion, pour invoquer la puissante avocate des hommes auprès de Dieu. Mais ce n'était pas encore assez des fêtes avec leurs octaves, pour entretenir la salutaire influence des mystères que nous croyons avec le plus d'espérance et d'amour. Dès les temps apostoliques, la piété des peuples consacra à la Sainte Vierge un jour de la semaine. Une dévotion beaucoup plus récente lui a consacré un mois tout entier, au moment où la nature, par l'agréable variété de fleurs et de parfums dont la terre se couvre, semble inviter son aimable souveraine à descendre de son trône pour venir visiter son domaine d'ici-bas. Enfin la Sainte Vierge a ses heures chaque jour, comme elle a son jour dans la semaine et son mois dans l'année, car l'*Angelus* lui consacre les trois grandes divisions du jour.

L'Eglise a reçu de son divin Fondateur le sceptre infaillible de la vérité et la mission de prêcher l'Evangile à tout l'univers. C'est à elle seule qu'appartient le droit de proclamer sans risque d'erreur le mérite des serviteurs de Dieu et de déposer sur leur front l'auréole de l'immortalité. Or l'Eglise n'a jamais failli à ce divin ministère ; elle a célébré constamment les vertus des saints et les a comblés de louanges par la

bouche des pasteurs qu'elle a chargés d'instruire les fidèles. Mais qui pourrait contester sous ce rapport la supériorité de Marie ? Quelle voix a jamais annoncé Jésus-Christ sans exalter en même temps sa divine Mère au-dessus de toutes les créatures ? Quelle église n'a pas retenti des louanges de Marie ? Qui pourrait énumérer les définitions solennelles et les décrets des Souverains Pontifes et des Conciles pour proclamer ses incomparables privilèges ? Qui pourra compter les discours des saints Pères et des Docteurs de l'Eglise écrits sous l'inspiration d'une tendre piété envers Marie ? De sorte qu'il est clair comme le jour que si les Saints ont leur manière de revivre dans le temps, si l'Eglise honore leur mémoire et célèbre leurs vertus, si la gloire et la puissance que Dieu leur accorde sur la terre sont immenses, la Sainte Vierge les domine tous par l'excellence de son culte et l'universalité de son empire.

Tout ce que nous avons dit des efforts tentés par les hommes pour honorer la Vierge sans tache, se rattache à l'histoire de son culte public et solennel. Mais il nous sera doux, avant de finir, de le retrouver dans l'intérieur de la famille, où il prend quelque chose de plus personnel et de plus intime. Nous avons déjà vu qu'une des manières les plus anciennes d'honorer les saints dans l'Eglise, c'est d'imposer leurs noms aux enfants que l'on baptise, afin qu'ils soient pour eux comme un signe de protection et un encouragement à la vertu. Cet usage est aussi glorieux pour les saints qu'il est avantageux pour nous, puisqu'il les fait revivre d'âge en âge en leur assurant au foyer chrétien un culte perpétuel d'amour et de respect.

Or, entre tous les noms, celui de Marie mérite le premier rang, comme exemple de l'étendue, de la profondeur et de la tendresse que son souvenir excite dans le cœur de ses enfants. Est-il en effet un nom plus répandu, plus aimé que celui de Marie ? N'est-il pas vrai que ce nom béni est un parfum très pur dont les émanations ont rempli toute la terre ? L'Eglise n'a pas craint de le prodiguer à ses enfants, elle espère que les mères et les marraines feront de leurs petites Marie autant de copies fidèles de leur auguste Patronne. Et souvent cet espoir n'est pas trompé. Car le nom de Marie suffit pour écarter les anges des ténèbres, et plus tard la jeune fille jalouse et fière de la noblesse de son nom y trouve une barrière de plus à franchir, avant d'oublier son devoir.

Toutes les filles chrétiennes ne portent pas le nom de Marie ; elles auront du moins dans le cœur l'amour de leur divine Mère ; et cet amour filial se fera voir de la manière la plus touchante aux différentes époques de leur vie. Vienne le jour mémorable de la communion solennelle Il ne se passera point sans que les enfants aient ratifié les vœux de leur baptême. Puis la procession se remet en marche au chant des cantiques pour placer leurs promesses sous le patronage de la Reine des anges. Si la jeune fille meurt, enlevée prématurément comme un fruit mûr pour le ciel, le cortège de ses compagnes que précède l'image de Marie, accompagnera la dépouille virginale jusqu'à sa dernière demeure sur la terre.

Si Dieu l'appelle à des noces terrestres, la cérémonie religieuse se terminera par un touchant adieu à l'autel où sa jeunesse a goûté, loin des orages du monde, les joies de la vertu. Puis la femme, devenue mère à son tour, éprouvera le besoin de communiquer les impressions qu'elle a reçues dès son enfance et la chaîne indestructible de la tradition conservera dans la famille le culte pieux et consolant que l'humanité ne laissera jamais périr, puisque la Sainte Vierge a prédit que toutes les générations l'accueilleraient, comme un précieux héritage, jusqu'à la fin des siècles.

La divinité de cette prophétie n'est-elle pas aujourd'hui plus manifeste que jamais ? Loin de périr, le culte de Marie n'a-t-il pas atteint dans notre siècle des accroissements inouïs ? Un souffle divin a poussé des multitudes innombrables vers les sanctuaires de Marie ; les miracles ont éclaté, les pratiques de piété et de pénitence ont ranimé la foi d'un grand nombre, en sorte que l'histoire pourra sans mentir appeler notre époque celle des prodiges et de la glorification de Marie sur la terre.

* *

Et nous, m. f., témoins de ce mouvement prodigieux, y serons-nous insensibles ? Ne mêlerons-nous pas nos voix émues à ce concert unanime ? Ne tiendrons-nous pas à continuer, dans la mesure de nos forces, une tradition si glorieuse pour Marie ? Peut être, à l'aspect de la profonde misère morale qui nous éloigne de la sainteté presque infinie de la Reine des anges, serons-nous arrêtés d'abord par le sentiment de notre impuissance et de notre indignité. Mais l'amour met au cœur des enfants une sainte audace qui leur permet de tout oser à l'égard d'une Mère qui aime tant à pardonner.

Faisons donc à Marie l'humble hommage de toutes les puissances de notre âme. Elle est d'un grand prix, cette âme immortelle faite à l'image de Dieu. Si elle est pure, c'est le plus beau temple de l'univers ; si nous mettons son activité constante en harmonie avec les volontés de son adorable Fils, notre vie sera un perpétuel concert de louanges qui réjouira son tendre cœur.

Mais cette pureté qui fera disparaître toutes les souillures qui nous rendent indignes d'approcher de vous, c'est par vous seule, Vierge sainte, que nous éspérons l'obtenir, avec les grâces qui nous donneront la force de triompher de nos ennemis qui sont aussi les vôtres : *Da mihi virtutem contra hostes tuos.*

Nous espérons encore, Vierge sainte, par la confiance illimitée que nous mettons en votre protection, qu'après vous avoir honorée sur la terre par une pureté de mœurs irréprochable, nous irons chanter votre amour et vos grandeurs pendant l'éternité et mêler nos voix aux hymnes de

triomphe que les anges font retentir depuis le jour de votre couronnement dans le ciel. C'est alors, à la fin des siècles, que votre parole prophétique recevra, au milieu des chœurs glorieux des élus, toute la plénitude et l'étendue de sa réalité : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. Amen.*

II

LA SAINTE VIERGE, PATRONNE DE LA BONNE MORT

Mes frères,

Nous mourrons tous. Si nous étions tentés d'en douter ou tout au moins de l'oublier, la vue du corps de Notre-Seigneur étendu sans vie sur les genoux de sa Mère suffirait à nous le rappeler. Si le Maître de la vie a subi la mort, qui d'entre nous, pauvres créatures qui ne sommes que cendre et poussière, oserait se flatter d'y échapper ? Si le bois vert a été ainsi traité, qu'adviendra-t-il du bois sec, c'est-à-dire, si le Juste par excellence, le Saint des Saints qui défiait ses ennemis de le convaincre du moindre péché, s'est soumis au châtiment du péché, comment nous, pauvres pécheurs, échapperions-nous à l'arrêt de mort porté contre l'homme coupable : « *Morte morieris,* tu mourras de mort » ?

I

Oui, nous mourrons tous. Pour chacun de nous la mort vient tous les jours, elle approche ; pour quelques-uns elle est toute proche et ceux qui y songent le moins, qui la croient très éloignée, sont peut-être ceux qu'elle frappera les premiers.

Oh ! quelle menaçante perspective que la mort ! que c'est à bon droit qu'elle nous effraie dès maintenant et que nous en appréhendons le coup fatal ! Accablés par la maladie, obsédés par le démon, inquiets du passé, effrayés de l'avenir, comme nous aurons besoin alors du secours de la T. S. Vierge, que nous sommes venus prier en ce jour de son glorieux trépas ! En même temps que les autres faveurs que nous sommes venus solliciter de sa charité maternelle, santé pour nous ou nos malades, paix et prospérité pour nos familles, conversion des pécheurs qui nous entourent, demandons instamment à cette bonne Mère, pour nous et les nôtres, la grâce des grâces, la grâce d'une bonne mort.

Cette grâce, la T. S. Vierge nous l'obtiendra si toute notre vie nous avons eu envers elle une tendre dévotion. Si, comme des enfants aimants, nous avons compati à ses douleurs, si avec reconnaissance nous nous la sommes représentée souvent debout au pied de la croix ou assise sur le rocher, pressant sur ses genoux le corps crucifié de son Fils et l'arrosant de ses larmes, si nous l'avons souvent invoquée, elle se souviendra de nous à nos derniers moments, elle viendra nous assister comme elle assista son divin Fils mourant sur la croix, et elle nous procurera une mort semblable à la sienne.

Et d'abord, elle nous aidera à supporter les souffrances de notre dernière maladie. Il vous est arrivé déjà, sans doute, de beaucoup souffrir, et vous n'en êtes pas morts. C'est donc que vous ne souffriez pas assez pour mourir et que pour mourir il vous faudra probablement souffrir davantage encore... Qui ne s'épouvanterait à cette pensée ? Notre Seigneur lui-même, à Gethsémani, tremblait à la vue de ce qu'il lui faudrait souffrir pour mourir. Mais la T. S. Vierge sera là, qui, invisible, adoucira vos souffrances, les atténuera, vous les rendra supportables. Elle sera là, vous aidant à les sanctifier et à les rendre méritoires. Comment pourrions-nous en douter quand à Lourdes nous la voyons obtenir de Dieu la guérison de tant de misères, le soulagement de tant de souffrances, le courage et la résignation à tant de malades ?

II

Pour nous procurer une sainte mort, Marie nous obtiendra la grâce de recevoir nos sacrements et ne permettra pas, si nous sommes en état de péché mortel, que la mort nous frappe avant que nous nous soyons réconciliés avec Dieu. Maintes fois elle a obtenu de Dieu de vrais miracles pour procurer cette grâce à ses pieux serviteurs et à ses fidèles servantes.

Un soir, dans une chambre située au second étage d'une maison de chétive apparence, une femme se mourait sans avoir pu se confesser. Depuis trois jours elle conjurait en vain son mari de faire venir un prêtre. Il ne répondait à ses prières que par des railleries et des blasphèmes. Seul, un rosaire suspendu au pied du lit avec sa grande croix parlait à la mourante de courage et d'espoir. La Sainte Vierge pouvait-elle l'abandonner, elle qui lui avait redit si souvent : « Priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort » ?

Cependant, le temps passait, la mort approchait et le secours n'arrivait pas... La sueur froide de l'agonie perlait au front de la pauvre femme : « Mon Dieu, mon Dieu, gémissait-elle, vous me laisserez donc mourir ainsi ! » Un blasphème de son mari répondait à sa prière. Tout à coup la porte s'ouvre, un prêtre entre. — « C'est bien vous, dit-il au mari, qui m'avez envoyé chercher pour votre femme ? » — « Non, répond le blasphémateur, retirez-vous, on n'a pas besoin de vous ici. » Mais la mourante a aperçu le prêtre ; du fond de sa couche de douleur elle tend vers lui des bras défaillants : « O mon père, c'est Dieu, c'est la Sainte Vierge qui vous envoie, venez, venez ! » En vain le misérable mari veut s'y opposer, le prêtre peut remplir son ministère et donner les derniers sacrements à la pauvre femme.

Quand il eut fini, il raconta comment il était là. On était venu le chercher pour une dame très malade. Chemin faisant, il ne s'était plus souvenu si cette dame habitait au nº 18 ou 28 de la rue. A tout hasard, il était entré au nº 18, où un enfant, jouant dans l'escalier, lui avait dit qu'au second une femme se mourait. C'est Dieu, c'est la Sainte Vierge qui avait permis son oubli et l'avait amené

au chevet de cette enfant de Marie pour lui ouvrir le ciel [1].

Les moments qui précèdent la mort portent le nom d'*agonie*, mot qui veut dire « lutte, combat. » Durant ces quelques moments, la mort livre, en effet, à la vie qui se défend un combat terrible dont notre corps est le théâtre. Mais le démon, lui, livre à notre âme un combat non moins terrible. La mort est pour nous le moment décisif : « *Ubi ceciderit arbor, ibi erit.* Là où l'arbre tombera, là il restera à tout jamais. » S'il tombe à droite, c'est-à-dire si nous mourons en état de grâce, éternellement nous serons heureux dans le ciel ; mais s'il tombe à gauche, c'est-à-dire si nous mourons en état de péché mortel, éternellement nous serons malheureux en enfer. Le démon le sait, aussi cherche-t-il à nous faire mourir dans le péché. Pour cela il suggère aux mourants des tentations de désespoir, il remet sous leurs yeux leur passé coupable, leurs fautes si nombreuses, en tâchant de leur persuader qu'ils les ont mal confessées, qu'ils ne les ont pas assez pleurées, qu'ils n'en ont pas assez fait pénitence et que par conséquent ils n'ont rien à espérer de la miséricorde de Dieu. C'est ainsi qu'il en a agi avec les plus grands saints, c'est ainsi, à plus forte raison, qu'il en agira avec nous. Plaise à Dieu que nous puissions alors lui répondre avec S. Martin qui, mourant, le voyait au pied de sa couche : « Retire-toi, bête cruelle, tu ne trouveras rien en moi qui t'appartienne ! » Mais, hélas ! qui d'entre nous aura le droit de lui tenir ce langage ?

III

Heureusement que la T. S. Vierge sera là pour nous défendre, comme elle défendit à ce moment décisif tant de ses fidèles serviteurs. La chronique des Capucins raconte un fait de ce genre, bien édifiant. Un religieux, du nom de Fr. Antoine, étant tombé malade, fit venir son confesseur et lui dit : « Je mourrai samedi. — Et d'où le savez-vous ? demande le confesseur. — Notre-Dame me l'a révélé, répond le malade, et c'est pour cela que je m'en réjouis. » Mais voilà que, la nuit suivante, le démon vient lui livrer un terrible assaut. Saisi d'effroi, le pauvre religieux saute de son lit. Au bruit ses frères accourent et le voient tout tremblant, l'entendent parlementer avec un personnage invisible. « Non, non, disait le malade, la chose n'est plus comme vous le dites : j'ai rendu à son maître cet objet que j'avais volé et j'ai fait pénitence... C'est vrai, j'ai manqué à la sainte obéissance, mais je m'en suis accusé, j'ai fait pénitence... J'ai commis cette faute, en effet, mais je m'en suis confessé, j'en ai fait pénitence. » Les religieux du couvent entendaient tout cela, terrifiés. Mais leur épouvante redoubla quand ils virent le Fr. Antoine s'arc-bouter et se cramponner comme pour se défendre contre quelqu'un qui l'entraînait. Heureusement cette lutte dura peu et se termina à l'avantage du saint religieux. Revenu à lui-même, il raconta que la T. S Vierge lui était apparue accompagnée de S. François d'Assise et de S. Antoine de Padoue et qu'à sa vue, le démon s'était enfui, éperdu, impuissant et vaincu.

S. Jérôme, dans une lettre à une pieuse vierge romaine, nous assure que Marie fait plus encore pour ses pieux serviteurs à l'heure de la mort : elle vient recueillir leur âme et la présente elle-même au tribunal de Dieu. C'est ce qu'elle fit pour sainte Claire d'Assise. Comme cette sainte allait mourir, sa cellule fut tout à coup remplie d'une clarté éblouissante ; une troupe de vierges apparut et parmi elles la Reine des vierges, qui, ayant déposé un baiser maternel sur le front de la mourante, recueillit son âme et l'emmena avec elle en Paradis.

Mais au seuil du Paradis se trouve le tribunal de Dieu. Avant d'entrer au ciel, il faut subir le jugement particulier. Qui donc nous défendra à ce tribunal ? La T. S. Vierge, toujours, que nous aurons si souvent invoquée comme notre avocate : « *Eia ergo, advocata nostra...* »

Qui ne connaît la vision de sainte Brigitte ? Je termine en vous la racontant. Sainte Brigitte avait un fils nommé Charles. Engagé dans l'état militaire, il avait été tué au cours d'un combat, et avec raison sa pieuse mère était fort inquiète sur son salut. Mais Dieu la rassura par la vision suivante. Elle vit la Sainte Vierge et le démon devant le tribunal du souverain Juge et entendit le démon se plaindre ainsi de Marie : « Seigneur, votre Mère m'a fait tort en deux manières. La veille de la mort de Charles, elle s'est tenue près de lui et l'a soutenu durant son agonie, sans me permettre de le tenter. Ensuite, au lieu de m'abandonner son âme pour l'amener à votre jugement, l'accuser et faire valoir mes droits sur elle, elle l'a reçue dans ses bras et portée devant vous. » — « Quoique le démon soit le père du mensonge, répondit la Sainte Vierge, il vient de dire la vérité. Ce jeune homme m'ayant servie toute sa vie, jusqu'à verser son sang s'il l'eût fallu, j'ai dû l'assister d'une manière spéciale à ses derniers moments et le défendre à votre tribunal. » — « Ma Mère commande en reine et en souveraine dans mon royaume, dit à son tour Notre-Seigneur. Elle peut à son gré dispenser de mes lois et en cette circonstance elle a bien fait. »

Daigne Notre-Dame nous accorder la même assistance à l'heure de la mort et au jour du jugement. Ainsi soit-il.

III

LES CHEMINS DU CIEL

Qui se humiliat, exaltabitur.
Celui qui s'abaisse sera élevé.
(Math., XXIII, 12).

Mes frères,

L'Eglise, son autre famille, élevée, Marie rendit son âme dans une extase d'amour. A la lettre, elle s'endormit dans le baiser du Seigneur. Il y eut tant de calme dans cette mort qu'on ne peut

[1] D'Hauterive, *Catéchisme de persévérance*.

mieux l'appeler, avec l'Eglise, qu'un sommeil ; et ce fut par un tel élan d'amour qu'il faut bien le nommer un baiser.

Maintenant, comme Jésus, elle ressuscite glorieuse de son tombeau et monte en corps et en âme au ciel prendre place sur le trône que son Fils lui a préparé.

Par la vision du ciel qui s'entr'ouvre au-dessus de la Vierge ressuscitée et s'élevant dans les airs, l'Assomption n'est plus de la terre et elle ne peut qu'exalter nos espérances au milieu des épreuves de cette vie. Par le tombeau d'où elle monte, ce mystère nous appartient encore et il nous invite à suivre les chemins qui l'ont conduite là-haut, si nous voulons la revoir un jour : chemin de la *pureté*, du *sacrifice*, de l'*amour*. Ce sont les leçons pratiques du mystère de l'Assomption.

I. — *Le chemin de la pureté*

Le chemin qui conduit à la résurrection glorieuse et à l'assomption triomphante, c'est la voie immaculée de la pureté.

Si la décomposition de la tombe respecta le corps de Marie, si la résurrection n'eut pas à réparer la désagrégation de la chair et des os de sa structure physique demeurée intacte, si son assomption introduisit tout de suite son corps dans la possession de la béatitude éternelle sans attendre le réveil universel du dernier jour, c'est d'abord la récompense de la pureté incomparable de notre Mère. Dans cette immaculée, cette Vierge des vierges, cette toute pure, le corps n'a jamais ressenti la plus minime poussée de la concupiscence ; la chair a été pure, chaste et sainte, comme saints, chastes et purs ont été son esprit et son cœur ; ses membres n'avaient de terrestre que leur poussière semblable à la nôtre, mais sans que le moindre souffle de jouissance mauvaise agitât cette poussière. Voilà pourquoi Dieu préserva de la hideuse corruption du tombeau ce corps plus spirituel que terrestre, pourquoi il le réunit tout de suite à cette âme dont il portait la ressemblance, pourquoi il l'admit aussitôt dans le royaume des anges.

Dans les siècles qui suivront, Dieu renouvellera en partie ces prodiges pour les grands et héroïques amants de la virginité. Après des années, des siècles même, en ouvrant la châsse d'une sainte Cécile, d'une sainte Philomène, d'un S. François de Sales, on retrouvera leurs corps pareils qu'au jour où ils furent mis au tombeau. La flétrissure de la tombe n'aura pas touché leur chair pure et virginale que n'avait pas touchée la flétrissure du péché. Et ces miracles, providentiellement répétés, aideront notre foi à la résurrection finale de notre corps : *Credo... carnis resurrectionem,* mais aussi perpétueront les leçons de la résurrection et de l'assomption de la Vierge.

Car au dernier jour, s'il est vrai que tous ressusciteront, il n'y aura que les purs de tout péché à ressusciter dans leur corps glorifié. Pour ceux-là seulement Notre-Seigneur transformera leur corps misérable en le rendant semblable à son corps glorieux et au corps glorieux de la Vierge, par sa vertu puissante qui lui assujettit toute chose. Pour ceux-là seulement il est écrit encore qu'il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur et que la mort ne sera plus.

Les autres seront hideux à voir dans cette décomposition qu'ils commencent de leur vivant même, — il suffit de les regarder, n'est-ce pas, pour s'en rendre compte, — que la tombe poursuit avec une rapidité effrayante, et que l'enfer reprendra indéfiniment pendant l'éternité. Les autres, après avoir été la pâture des vers, exhaleront encore cette odeur nauséabonde que l'Ecriture dépeint avec un réalisme qui devrait faire frémir le pécheur au lieu d'offusquer sa délicatesse. Les autres ne retrouveront pas les couleurs, la splendeur, la mobilité des vivants, mais seulement la hideur et la fixité de la mort éternelle.

Pour aller voir un jour notre Mère, il faut passer par les sentiers de sa pureté, pureté du corps, pureté du cœur, pureté de conscience, pureté de tout péché, ou du moins en retrouver la trace par le repentir et l'expiation.

Et cela veut dire passer par les sentiers du sacrifice.

II. — *Le chemin du sacrifice*

S. Paul a écrit de Notre-Seigneur : « Il s'est abaissé lui-même en se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. » Il ajoute : « C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers et que toute langue reconnaisse à la gloire de Dieu le Père que Jésus-Christ est le Seigneur. » (Philip., II, 7-11). La résurrection et l'ascension de Notre-Seigneur font partie de sa mission de Sauveur et opèrent notre salut, comme tous les autres mystères de sa vie. Mais elles sont aussi la récompense de ses humiliations, de ce que S. Paul a nommé son anéantissement. Car Dieu exalte les humbles et confond les puissants, comme le chantait la Vierge dans son *Magnificat*.

Pareillement pour Marie, sa résurrection et son assomption couronnent sa vie d'humilité et de souffrance : humilité qui fait le fond de sa vie privée et souffrance qui est le pain quotidien de sa vie d'associée de Jésus dans la rédemption du monde. Dieu ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné au pauvre en son nom. Comment ne paierait-il pas magnifiquement avec les largesses que sa toute-puissance met à sa disposition, la coupe de larmes que cette Mère de douleurs a remplie à déborder pendant le triduum de l'agonie, de la Passion et de la mort ? Puisque toute sa vie elle n'a paru aux yeux des hommes que la mère d'un homme, qu'elle apparaisse au moins aujourd'hui, aux yeux des mêmes hommes, comme la mère de Dieu ! Puisque toute sa vie, surtout de l'Annonciation à sa mort, mais spécialement pendant

le drame du Calvaire, sa compassion n'a fait d'elle qu'une même victime avec son Fils, qu'elle soit, au moins aujourd'hui, une même triomphatrice avec lui de la mort et du tombeau ! C'est par le chemin de la souffrance qu'on arrive au sommet de la gloire. Le royaume du ciel exige des efforts et il n'y a que les vaillants à l'emporter de haute lutte. Dieu ne couronnera que ceux qui auront légitimement combattu.

Sous le poids des circonstances douloureuses de la vie ou seulement des sacrifices quotidiens de la vie chrétienne, nous sommes souvent des gémissants. Soyons surtout des agissants. C'est de la colline de Gethsémani, de la colline de son agonie, que Notre-Seigneur a pris son essor vers le ciel ; c'est par le chemin de la souffrance que la Vierge y a trouvé entrée et que nous y parviendrons nous-mêmes : car pour suivre Jésus il faut porter sa croix.

III. — *Le chemin de l'amour*

Récompense de sa pureté, triomphe de son humilité et de ses souffrances, la résurrection et l'assomption de la Vierge sont en définitive le privilège de sa prérogative qui domine toutes les autres, de sa maternité divine.

La chair de Marie est devenue la chair du Christ: *Caro Mariæ, caro Christi;* le corps de Marie a servi pendant neuf mois d'habitation à la personne adorable du Verbe incarné; son sein l'avait nourri, ses bras l'avaient porté, son cœur l'avait aimé et n'avait aimé que lui. A cause de cela, Notre-Seigneur se devait à lui-même que le corps qui avait servi à former son corps, que la substance à laquelle il avait emprunté la sienne ne subît pas l'humiliante décomposition qui est notre partage, pour que cette humiliation de la mère ne rejaillît pas sur lui. Sa tendresse filiale devait lui faire vivement désirer d'avoir toute sa mère à ses côtés, non pas seulement son âme, mais son corps même qu'il avait sanctifié de son contact.

C'est le moment de nous rappeler que l'union éternelle au ciel de notre être avec Dieu ne fait que prolonger une union qui a commencé ici-bas par la grâce. Dans cette grâce, la grâce sanctifiante reçue au baptême, la gloire est en germe. Et cette gloire n'est en définitive que le plein épanouissement de la grâce, puisqu'il n'y a qu'une charité au ciel et sur la terre.

La résurrection glorieuse de Marie m'enseigne donc à vivre comme elle dans l'union de Dieu par la grâce. Et cette union, rien ne la resserre comme la sainte communion, qui est le sacrement de l'unité, *sacramentum unitatis*, de l'union des chrétiens entre eux et surtout de l'union du chrétien avec le Christ.

Et en fait, Notre-Seigneur a fait de la communion fréquente un signe de prédestination, ou mieux un gage de salut de l'âme et de résurrection glorieuse du corps : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, celui qui communie, possède la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. »

Ainsi c'est dans l'union à Dieu ici-bas par l'amour et par le sacrement de l'amour que l'âme prépare son union éternelle du ciel.

* *

Chemin de la pureté au milieu des séductions du monde, chemin du sacrifice quand la nature veut jouir, chemin de l'union à Jésus Hostie quand le milieu ou la foule qui nous entourent abandonnent la Table sainte, tout cela peut être ardu à certains jours.

Mais répétez-vous, m. f., que ce sont les chemins de la victoire. Dites-vous que vous n'êtes pas seuls, que la main de votre Mère vous conduit. Dites-vous encore que l'assomption introduit au ciel la Mère qui ne cesse d'intercéder pour vous puissamment auprès de Jésus. De même que Jésus monte au ciel pour intercéder pour vous près de son Père, Marie le suit pour le prier pour vous avec toute l'éloquence de cet être maternel qui fut à son service.

En avant donc par les voies de pureté, du sacrifice et de la communion vers le triomphe assuré avec l'aide de notre Mère ! Ainsi soit-il.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

XXXIX

12e Dimanche après la Pentecôte

LES SUBLIMITÉS DU MINISTÈRE RELIGIEUX

Mes frères,

Jamais Dieu n'a songé à se désintéresser des créatures raisonnables que lui-même a placées en ce monde. Il a toujours tenu, au contraire, à ce que nous demeurions en rapport avec lui, comme il le reste avec nous. Mais cela ne veut nullement dire que chacun puisse traiter avec lui d'égal à égal ; cela ne signifie même pas que nous puissions agir avec lui aussi familièrement qu'avec n'importe quelle personnalité — si puissante soit-elle — que nous aurions l'avantage de connaître.

Dieu est à la fois un Père et un Maître. A ce double titre, il admet, il demande même que ses enfants s'adressent à lui, lui exposent leurs besoins directement, implorent de lui les grâces qui sauvent. Cela, c'est la prière intime, individuelle ou familiale ; c'est ce qu'on nomme le culte privé, que tout le monde doit accomplir avec autant de confiance que de respect. Il a droit en outre à un culte officiel et public, auquel chacun est obligé de prendre part, mais qui ne saurait être exercé que par des âmes spécialement élues et constituées dans une dignité surnaturelle.

I

Il en fut ainsi dès les siècles les plus reculés. Même aux époques patriarcales, ce n'étaient pas tous les membres de la maison, c'était le père de famille seul qui avait le privilège de présenter à Jéhovah des holocaustes et des sacrifices. Plus tard, Dieu se choisit lui-même des prêtres, et lorsque survint l'organisation du peuple hébreu

par Moïse, les fonctions sacerdotales furent réservées aux seuls membres d'une tribu choisie : celle de Lévi. C'est de là que vient le nom de « lévites », que nous nous plaisons à porter encore.

Parmi les ministres du Seigneur, il y avait, sous l'Ancienne Loi comme de nos jours, une hiérarchie nettement établie. Certains membres de la tribu n'étaient que les auxiliaires des prêtres proprement dits ; et ceux-ci, à leur tour, obéissaient aux pontifes, successeurs d'Aaron. Les lévites, suivant leur grade, possédaient des droits spéciaux et étaient soumis à des obligations particulières. Bref, le Seigneur avait établi, entre le monde et lui, une série d'intermédiaires autorisés qui, seuls, avaient le droit de lui offrir officiellement les hommages de la foule croyante et de parler publiquement en son nom.

Après l'avènement du Christ, un système analogue fut appliqué, quoique avec des différences profondes. Notre-Seigneur maintint le principe que, pour le culte solennel et général, il faudrait avoir recours à des hommes investis, de par Dieu lui-même, d'une dignité supérieure et céleste. Mais, au lieu de les recruter suivant les hasards de la naissance, il voulut que ses prêtres à lui fussent choisis, sans distinction de nationalité ou de race, parmi les fidèles les plus purs, les plus dévoués, les plus aptes à répandre le bien autour d'eux.

Comme ils ne trouvaient plus dans leur berceau la dignité sacerdotale, les prêtres du Testament Nouveau furent contraints de demander à Dieu même les pouvoirs indispensables pour être reconnus comme chefs et pour gouverner le peuple chrétien. Aussi l'autorité religieuse se confère-t-elle, au nom du Christ, par l'intermédiaire des évêques. Jésus consacra lui-même ses douze Apôtres comme pontifes ; ceux-ci, à leur tour, ordonnèrent d'autres chefs. Les évêques ainsi promus recevaient le droit de donner l'ordination à ceux qu'ils en jugeaient dignes. C'est ainsi que, de nos jours encore, se perpétue le sacerdoce et qu'il se perpétuera jusqu'à la consommation des siècles, au nom de N.-S. Jésus-Christ et en vertu des pouvoirs qu'il a attribués aux suprêmes pasteurs.

II

Cette distinction entre le prêtre et le fidèle est essentiellement logique et normale. Qu'il s'agisse des temps anciens ou de nos époques modernes, une vérité demeure identique : c'est que la plupart des hommes sont trop attachés aux plaisirs ou aux cupidités du monde, trop enlisés dans leurs péchés ou dans leurs vices, pour se présenter devant Dieu avec une âme droite et pure. Sans doute, Dieu ne refusera pas d'accueillir leurs prières, leurs cris d'amour, les supplications qu'ils lanceront vers lui. Mais de là à les reconnaître comme ses représentants officiels, il y a un abîme. Et cet abîme, Dieu ne veut ni le franchir ni le combler. N'a-t-il pas le droit d'opérer une sélection, c'est-à-dire de ne reconnaître comme ses délégués que les hommes qui s'offrent totalement à lui et qui renoncent, en ce monde, à toute autre espérance, à toute autre velléité que celle de le servir sans trêve et de l'aimer jusqu'à la mort ?

Ce choix s'impose d'autant plus, depuis le christianisme, que les fonctions sacerdotales de la Nouvelle Alliance sont infiniment supérieures à celles de l'Ancienne. Autrefois, en effet, le prêtre n'avait guère comme fonctions que de réciter officiellement des psaumes et des prières et d'offrir les sacrifices. Encore faut-il remarquer que ces sacrifices étaient extrêmement vulgaires : ce que l'on présentait au Seigneur, c'était de la farine ou des pains de propositions, des agneaux ou des tourterelles, quelques parfums ou une hécatombe de bœufs. Tandis que, si nous mettons en regard de ce ministère restreint le ministère du prêtre catholique, quelle différence ! Le prêtre du Nouveau Testament offre bien, lui aussi, un sacrifice, et même il n'en offre qu'un seul. Mais oserait-on comparer l'immolation mystique, sans cesse renouvelée, de Notre-Seigneur lui-même, avec les massacres d'animaux qui faisaient ruisseler le sang sur les pavés du Temple à Jérusalem ?

Ce que nous présentons chaque matin au Tout-Puissant, ce n'est pas, comme aux siècles lointains, le froment ou l'huile : c'est le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus. La tragédie du Calvaire se perpétue d'une certaine façon par nos soins, et persistera jusqu'à la fin du monde. Voilà une première différence entre les prêtres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il vous sera facile de reconnaître qu'elle constitue, en faveur de ceux-ci, une formidable supériorité.

Il y en a, d'ailleurs, d'autres encore. Les ministres sacrés de l'époque chrétienne sont chargés, comme ceux des âges révolus, du culte général et de la prière publique. C'est au nom de tout le peuple fidèle qu'ils récitent quotidiennement le Bréviaire. Mais le bon Pasteur leur a confié en outre une mission bien plus importante et qui n'existait pas dans la religion mosaïque. En principe, et sauf les rares exceptions que vous connaissez, ils sont les administrateurs des sacrements, qui confèrent ou développent la grâce dans les âmes. Ce sont eux qui absolvent les pécheurs, qui oignent les mourants, qui distribuent le Pain de vie. Est-ce que ce rôle surnaturel d'intermédiaires entre le monde et le ciel qui se sert d'eux pour répandre sur nous ses bénédictions les meilleures, ne leur confère pas un privilège supérieur, que les lévites d'Aaron n'auraient même pu soupçonner ?

Sous la loi de Moïse, les lévites des divers ordres n'avaient pas une autorité stricte sur les croyants. Quand il s'agissait d'interpréter le Décalogue ou les règles diverses de doctrine et de morale, on recourait à des rabbins, à des scribes versés dans la science des Ecritures. Tandis qu'aujourd'hui, et depuis mille neuf cents ans, le prêtre possède une juridiction proprement dite sur le troupeau commis à sa garde. Ce pouvoir peut être plus ou moins

étendu, suivant les décisions prises, à l'égard de chaque ecclésiastique, par l'évêque, successeur des Apôtres. Mais il demeure identique à lui même, dans son essence comme dans son origine. N'est ce point là une nouvelle source d'incomparable grandeur ?

III

Pour tant de fonctions si nobles et si délicates, pour de si graves responsabilités, il faut, vous vous en rendez compte sans peine, une sainteté supérieure de vie et une préparation toute spéciale. Astreint à de plus lourds devoirs que ses prédécesseurs, le prêtre catholique doit offrir des garanties plus hautes qui lui mériteront plus de respect.

Il n'est point nécessaire de répéter que le clergé, dans son ensemble quasi unanime, est à la hauteur de sa tâche divine, et cela parce qu'il se dévoue totalement à Dieu. Moïse, sous l'inspiration d'En-haut, avait laissé aux ministres religieux une certaine latitude. Les lévites étaient mariés ; ils vivaient au sein de leur famille ; ils ne remplissaient leur charge que par intervalles et à tour de rôle. Si bien que, tout en servant Dieu, ils pouvaient goûter encore une large part des plaisirs permis et des consolations d'ici-bas. Il n'en est pas de même du prêtre chrétien. Ce que Dieu exige de lui, c'est un renoncement absolu. Sans doute, s'il ne fait pas partie d'un Ordre religieux, il pourra conserver son patrimoine ; mais sa personne sera entièrement livrée aux mains de Celui à qui il s'est dédié.

Ses obligations quotidiennes sont multiples, presque innombrables. Outre la célébration du saint sacrifice, la récitation de l'office, la méditation, le rosaire, la visite au Saint-Sacrement, qui, pour son salut et le bien des âmes, occupent déjà une part de sa journée, il lui incombe de prêcher, de baptiser, de visiter les malades, de confesser, de conseiller les âmes qui s'adressent à lui ; il se voit généralement revêtu des charges les plus variées. Tantôt c'est la direction d'une paroisse, tantôt l'enseignement, tantôt les œuvres, si multipliées de notre temps.

Le prêtre ne s'appartient plus : il est à la disposition de tous. Quiconque a besoin de son secours, fût-ce aux heures les plus avancées de la nuit, a droit de le requérir. Et lui-même est tenu de se faire tout à tous, de ne compter ni avec la fatigue, ni avec les contradictions, ni avec les échecs, ni avec les dangers, lorsqu'il s'agit de réaliser son œuvre sublime. « Il y a cette différence, écrivait Victor Hugo, c'est que la porte du médecin ne doit jamais être fermée, et que celle du prêtre doit toujours être ouverte. » Ceci est plus qu'une nuance : c'est le point caractéristique qui sépare une noble carrière d'une céleste vocation.

Dépourvu du droit de se créer un foyer, éloigné généralement de sa famille, le prêtre est obligé de vivre seul, afin d'appartenir absolument à ceux que la Providence a remis entre ses mains. Il n'est, en quelque sorte, plus un homme : les intérêts, les passions terrestres ne le touchent que dans l'exacte mesure où elles influent sur le bien suprême et sur la gloire du bon Dieu. Beaucoup de jouissances, même parmi les plus légitimes, lui sont interdites. Il doit être parmi ses frères comme un ange qui dirige, qui relève, qui sèche les pleurs et montre le ciel.

Oh ! ne croyez pas que je veuille vous apitoyer sur le sort qu'il a délibérément choisi. Si sa décision était, de nouveau, à prendre, elle serait la même que celle qu'il a prise dans la ferveur raisonnée de sa jeunesse. Il ne regrette rien de ses sacrifices, car il est heureux de se dévouer pour Jésus. Mais convenez qu'une abnégation pareille n'a jamais eu d'égale dans l'histoire. Et tirez cette conclusion logique que vous, fidèles, vous lui devez, en échange, la vénération, l'assistance, la soumission et l'attachement. « Si le ministère de la Loi ancienne, ministère de consolation, a été néanmoins glorieux, le ministère de la justification le sera incomparablement davantage. »

XL

13ᵉ Dimanche après la Pentecôte

LA LETTRE ET L'ESPRIT

Mes frères,

Dieu avait décidé de choisir, parmi les races dispersées sur le globe, un peuple privilégié, auquel il confierait la garde de la Révélation surnaturelle, qui lui servirait de témoin à la face de l'humanité et auquel il servirait spécialement de roi. Ce peuple fut la nation juive. Et pour que nul ne puisse douter de cette mission glorieuse, Dieu eut soin de la promulguer à l'avance, dans un pacte solennel. On a pu voir ce spectacle étrange : le Très-Haut daignant contracter une alliance avec de simples mortels et se lier à leur égard par d'inviolables promesses. Si invraisemblable que paraisse une telle condescendance de la part de Celui à qui nous devons tout sans qu'il nous doive rien, elle n'en a pas moins été une réalité indiscutable lorsque Jéhovah s'est engagé envers Abraham, le père des croyants, à bénir sa postérité.

Le grand motif de cette résolution, c'est que l'ancêtre du peuple juif devait compter parmi les ascendants du Messie : c'était donc en vue du Christ futur que le Tout-Puissant formulait ses merveilleuses promesses. Mais il n'en reste pas moins que l'engagement a été pris et que si les Israélites, en le violant maintes fois, ont contraint Dieu à exercer des représailles, Dieu, lui, n'a jamais manqué à sa parole et a singulièrement fait prospérer les enfants qu'il s'était donnés.

I

L'origine des avantages, des faveurs dont Israël a été extraordinairement comblé durant tout le cours de l'Ancien Testament ne doit donc pas être reportée, comme on le fait parfois, à la promulgation du Décalogue par Moïse. Sans

doute, le fait de donner aux douze tribus un code inspiré par le ciel constituait, pour leur avenir, un privilège considérable, puisqu'elles étaient ainsi soustraites aux erreurs, aux tâtonnements qui ont entravé pendant des siècles le progrès des législations humaines. De plus, elles étaient élevées immédiatement à un niveau de civilisation dont le reste de l'univers ne pouvait approcher. Mais la Loi n'était qu'une des réalisations de la promesse. Elle était un des moyens que Dieu employait pour orienter la nation élue vers le devoir, vers le bien, vers le paradis. Elle formait encore un frein qui empêchait les Juifs de redescendre vers les abîmes de l'idolâtrie, du vol, de la débauche. En constituant une série d'actes obligatoires et une autre série de choses défendues, elle donnait aux fils d'Abraham une directive infaillible pour les guider vers le bonheur. Mais le bonheur avait d'abord été annoncé antérieurement. Sous son double aspect positif et négatif, le Décalogue ne faisait donc que servir à l'obtention de la félicité suprême que Dieu s'était engagé à offrir à ses enfants préférés.

Il résulte de cette doctrine que la Loi mosaïque cesserait d'avoir sa raison d'être aussitôt que, les temps étant révolus, l'ère des promesses prendrait fin. Le Seigneur ayant observé avec fidélité et jusqu'au bout son contrat, reprendrait sa liberté entière. Des préceptes jadis publiés par lui, une partie subsisterait, parce qu'elle s'applique à tous les lieux comme à tous les temps, à toutes les races comme à toutes les civilisations, et ce serait celle qui comprend les dix commandements. Mais l'autre partie, plus spécialement adaptée aux conditions particulières de la vie hébraïque, tomberait en désuétude, et l'on n'entendrait désormais plus parler de circoncision, ni de purifications légales, ni d'aucune des multiples observances jusqu'alors sévèrement prescrites.

C'est ce que, dès son berceau, l'Eglise catholique a merveilleusement compris, lorsque les Apôtres, après une rapide hésitation et une très brève controverse, ont déclaré que le joug antique ne devait pas peser sur les épaules des fidèles et que, loin d'être agréables aux yeux du Seigneur, les anciennes pratiques allaient désormais lui déplaire, puisqu'elles manifesteraient à l'avenir le désir mauvais de rester sous la tyrannie de la loi de crainte, alors que la bonté divine offrait aux chrétiens le royaume de l'amour.

II

Il paraîtrait, de prime abord, que la théorie que nous venons de résumer offre seulement un intérêt rétrospectif, puisqu'elle vise des périodes depuis longtemps révolues, un peuple dispersé, une religion morte. Il n'en est rien cependant. Nous pouvons tirer de tout cela des enseignements pratiques pour nous-mêmes, et l'Eglise, comme toujours, a agi avec une bienveillante sagesse lorsqu'elle a voulu que nous soit rappelée la présente leçon. La race privilégiée des Juifs se trouvait sous la dépendance particulière de Dieu à deux titres : comme enfants de la promesse à cause de leur père Abraham, et comme sujets à cause de la législation qui leur était imposée. Je sais bien qu'il ne faut pas établir un parallèle rigoureux entre leur situation et la nôtre, bien plus favorable encore. Mais, tout de même, n'y a-t-il pas là une sérieuse analogie à souligner ?

Nous aussi, nous sommes soumis au Très-Haut en vertu d'une adoption, d'une filiation divine : celle qui résulte de la Rédemption et du Baptême. Ce qui ne nous empêche pas d'être inclinés sous le joug d'une série de règles qui, pour être moins dures que celles d'autrefois, ne nous mettent pas moins en état de sujétion. Nous sommes donc, à la fois, des enfants et des serviteurs. D'une façon comme de l'autre, nous sommes tenus à l'obéissance. Si nous envisageons la première hypothèse, nous nous soumettrons avec amour, avec empressement, avec joie, comme on le fait dans une famille heureuse, parce que nous serons pénétrés de l'esprit de charité, de dévouement et de ferveur. Dans le second cas, au contraire, nous accomplirons toujours les ordres, mais ce sera sous l'empire de la crainte, peut-être sous celui d'une attente mercenaire, pour éviter les châtiments ou pour bénéficier des récompenses espérées.

Laquelle de ces deux attitudes est la plus haute et la plus sainte ? La première, de toute évidence. Marchons donc sous l'égide de l'esprit qui embrase et illumine notre âme, plutôt que sous la menace et la contrainte de la loi, dont la lettre strictement textuelle est redoutable, et qui ne suffirait pas à nous justifier pour l'éternelle vie, si nous nous bornions à l'exécuter servilement, machinalement.

Est-ce à dire qu'il y ait une opposition quelconque entre l'esprit qui suscite les actes généreux, et la lettre de la loi sacrée dont l'observance mal comprise pourrait nous conduire à la mort ? Pas le moins du monde. Le Seigneur, dans sa sagesse infinie, a su harmoniser merveilleusement l'un et l'autre en un tout parfaitement ordonné. Pour nous, comme pour les Juifs, le texte exact et rigoureux de la législation constitue un moyen de sanctification et une précieuse sauvegarde. En prescrivant et en interdisant certaines choses, il place notre volonté libre en face des possibilités de mérite. Il fixe nos obligations et, par la précision même de sa teneur, nous met à l'abri des incertitudes, des hésitations, des anxiétés. Dieu ordonne ceci, défend cela : nous n'avons qu'à nous conformer à ce qu'il veut. Mais encore faut-il le faire avec une intention droite et noble.

Si nous agissons par une peur servile comme le chien qui rampe sous le fouet, croyez-vous que nous donnerons au bon Dieu une grande idée de notre valeur, de notre bonne volonté, de notre attachement pour lui ? C'est ici que doit intervenir l'esprit de clarté et de force qui nous rappellera ce que Dieu nous a promis, qui nous fera souvenir de notre dignité d'enfants libres, qui nous imprégnera de zèle et de piété. C'est par amour que nous serons dociles. Notre acte y gagnera

infiniment. Nous serons d'ailleurs plus heureux, parce que nous sentirons, au fond de notre être, la fierté surnaturelle d'accomplir le devoir pour lui même et parce que cela plaît ainsi au Seigneur.

III

Une dernière observation s'impose. A notre époque où la foi, hélas ! s'attiédit et où la science religieuse est ignorée même de beaucoup de croyants, on rencontre souvent des fidèles qui se font une idée inexacte des obligations auxquelles ils se trouvent astreints. Pour être diamétralement opposées, leurs opinions n'en sont pas moins fausses et il importe de les rectifier, dans l'intérêt de la vérité et de notre salut.

Il y a d'abord les bonnes gens qui réduisent, ou à peu près, leur religion à des pratiques purement extérieures. Ceux-là seront extrêmement rigides sur le chapitre des dérogations que la nécessité permet parfois d'apporter aux préceptes ecclésiastiques. Assidus à la messe dominicale, fidèles au jeûne et à l'abstinence, ils se laisseront volontiers conseiller la récitation du chapelet, l'aumône, voire la communion fréquente. Leurs prières seront minutieusement fixées, et ils en tiendront mentalement une comptabilité toujours en règle. Jusque-là, rien que de fort louable. Mais n'allez pas leur demander de refréner les penchants mauvais de leur caractère, de se mortifier, de s'immoler, de pénétrer dans les sphères de la vie intérieure. Comme tout cela n'est pas spécifié explicitement dans les commandements de Dieu et de l'Eglise, ils ne le jugent pas nécessaire. Rigoureusement ils accomplissent ce qui est écrit, sans chercher à faire produire à leur âme une floraison féconde de vertus toujours plus sublimes. Ils sont les esclaves de la loi.

A l'opposé, voici les faux mystiques, qui prétendent vivre dans l'intimité avec le Seigneur et ne permettent pas à l'Eglise de s'immiscer dans les affaires de leur sainteté. Pour ceux-ci, les ordres positifs n'ont qu'une valeur relative. Les formules, les oraisons, les actes du culte public leur paraissent des modalités inférieures, bonnes tout au plus pour le vulgaire. Quant à eux, ils se chargent volontiers d'interpréter les Livres saints — et Dieu sait de quelle étrange façon. Ils se fixent à eux-mêmes une ligne de conduite, trop souvent erronée, et ne tolèrent nullement que l'autorité religieuse intervienne pour les rappeler à la règle commune. Puisqu'ils s'entendent directement avec Dieu, qu'auraient-ils besoin des directives ou des conseils des prêtres ? Le clergé, à leurs yeux, n'est utile que pour célébrer les cérémonies, où il ne leur plaît pas toujours d'assister, et pour administrer les sacrements à toute réquisition. Ces égarés s'imaginent vivre selon l'esprit, sans soupçonner qu'ils versent dans l'orgueil et dans une sorte de protestantisme inconscient.

L'exagération de ces deux systèmes est évidente, ainsi que les fatales conséquences où ils conduisent. Dieu qui a doté l'homme d'un corps et d'une âme, a voulu des rites extérieurs, des gestes sensibles qui font participer la partie matérielle de notre être à notre ascension vers l'idéal. Mais il a voulu également que ces manifestations visibles soient animées par un sentiment de foi, de respect, de confiance et d'amour. S'en tenir à la lettre pure, c'est se condamner à la stérilité surnaturelle, s'affranchir des règles tutélaires pour se créer une religion personnelle, c'est se priver de l'aide du Seigneur qui n'aime rien tant que l'ordre et l'obéissance.

Persuadons-nous donc bien que la croyance et la loi positive, loin de s'affronter, se soutiennent l'une l'autre et nous sont, toutes deux, indispensables. Et mettons en pratique cet axiome, de façon à accomplir la volonté souveraine dans toute son intégrité. Que notre existence pieuse se plie à toutes les exigences rituelles et canoniques ; qu'elle se vivifie au souffle de l'amour le plus ardent et le plus pur. C'est de la sorte, seulement, que nous nous acheminerons vers la perfection.

POUR LA FÊTE DE S. ROCH

(16 août)

LE GUÉRISSEUR DES PESTIFÉRÉS

Mes frères,

L'Evangile raconte de Notre-Seigneur qu'il parcourait la Galilée guérissant toute maladie et toute infirmité : « *Et circuibat Jesus totam Galilæam... sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo.* » (Math., IV, 23), On peut en dire autant de S. Roch, dont nous célébrons la fête aujourd'hui. S'il est si populaire dans le midi de la France et tout le nord de l'Italie, c'est parce que, charitable pèlerin, il a pendant sa vie parcouru ces régions en y opérant par centaines les miracles et les guérisons. Et si son culte s'est étendu à tant d'autres pays, au nôtre en particulier, c'est parce qu'ayant eu recours à lui dans les temps d'épidémie, lors du choléra de 1854 tout spécialement, ils ont éprouvé, eux aussi, les effets de sa toute-puissante protection.

Mais nous sommes oublieux et aujourd'hui que le fléau est passé depuis longtemps, nous sommes tentés de délaisser le saint auquel nos pères ont eu recours avec tant de confiance et voué tant de reconnaissance. Les statues que leur gratitude lui avaient érigées en beaucoup de nos églises y sont encore, mais on vient de moins en moins s'agenouiller devant elles et prier celui qu'elles représentent. Quelques paroisses fidèles continuent de faire le 16 août la procession d'action de grâces qu'au jour du danger on avait promis de faire chaque année en son honneur ; mais ces paroisses sont de plus en plus rares et le culte de S. Roch tend à disparaître. C'est pour le raviver que je vais vous parler de ce grand saint aujourd'hui.

I

S. Roch vit le jour à Montpellier à la fin du XIIIe siècle. Ses parents étaient riches et de noble race ; on pense même que son père Jean était

gouverneur de la ville. Quant à sa mère Libérie, elle était extrêmement pieuse et surtout très dévote envers la Sainte Vierge. Demeurée, à son grand regret, sans enfants, c'est en priant Marie qu'elle obtint le fils dont nous parlons.

Notre-Seigneur permit qu'il vînt au monde avec une petite croix rouge sur la poitrine. C'était comme le présage de sa sainteté future et son heureuse mère en éprouva beaucoup de joie. Aussi bien cette sainteté ne tarda pas à se manifester par la pratique de toutes les vertus, surtout celle de la charité. Ses bons parents étant morts prématurément, lui laissant de nombreuses richesses, il mit sans tarder en pratique le conseil de l'Evangile : « Si vous voulez être parfaits, vendez ce que vous avez et faites-en l'aumône. » (Math., XIX, 21). Il vendit en effet, pour en distribuer le prix aux pauvres, les grands biens dont il avait hérité. Quant à ses domaines, en ayant confié l'administration à son oncle paternel, il partit pour Rome à pied et costumé en pauvre pèlerin.

S. Roch, pour l'amour de Dieu, vient de donner tout ce qu'il possède aux pauvres ; désormais il va faire mieux encore : il va se donner lui-même en leur consacrant sa vie.

Comme il arrivait en une ville de Toscane, du nom d'Aquapendente, quelle n'est pas sa surprise en voyant la ville plongée dans le deuil et la désolation ! Ce sont partout des plaintes et des sanglots, partout des malades et des cadavres La peste, et avec elle la mort, règnent dans la ville. Plein de courage, S. Roch y pénètre néanmoins et sans tarder se met au service des pauvres pestiférés, délaissés de leurs compatriotes et même de leurs propres parents qu'effraie la contagion. Il se rend à l'hôpital et offre à ceux qui s'y dévouent le concours de sa bonne volonté. Tout d'abord on hésite à l'accueillir, par pitié pour sa jeunesse, — il a à peine 20 ans, — on veut l'écarter du foyer de la contagion ; mais il insiste et bientôt le voilà au chevet des malades, leur prodiguant ses soins, les consolant, les encourageant, leur parlant du ciel, les invitant à prier Dieu pour désarmer son bras vengeur et priant avec eux. Or voyez combien sont puissantes les prières des saints sur le cœur de Dieu ! S. Roch est à peine arrivé dans la ville, à peine a-t-il uni ses supplications à celles de la population affolée, que les décès diminuent et que bientôt la peste prend fin. Frappés de cette coïncidence, les habitants de la ville s'apprêtent à témoigner leur reconnaissance au pauvre et saint pèlerin, mais déjà celui-ci a repris sa gourde et son bâton et continue sa route vers la Ville éternelle. Sur sa route, il rencontre d'autres villes où sévit également la peste. En toutes S. Roch s'arrête, impose les mains sur les malades et par la vertu du signe de la croix leur rend la santé.

II

Rome elle-même, lorsque notre saint y arrive, est en proie au terrible fléau. La renommée de sa sainteté, le récit de son dévouement, le bruit des miraculeuses guérisons qu'il a accomplies l'y ont précédé. Aussi, à son approche, les habitants de la ville accourent à sa rencontre et la confiance renaît dans tous les cœurs. Il se présente devant le Souverain Pontife et comme fruit de son pèlerinage à Rome, il lui demande de lui accorder la remise de ses fautes. Mais le Pontife, ébloui par la lumière miraculeuse qui enveloppe le saint, lui répond : « Mon fils, vous n'avez pas besoin de notre absolution, mais nous, nous avons grand besoin du secours de vos prières. »

Notre saint pèlerin demeura trois ans à Rome, durant lesquels il édifia tous ceux qui le voyaient, par son humilité, par son dévouement sans bornes aux misères du prochain et par sa tendre piété. Les trois ans écoulés, ayant appris que la peste sévissait à nouveau dans le nord de l'Italie, il y revint en vue de s'y dévouer au soin des malades comme il l'avait fait déjà. Mais en prodiguant ses soins aux pestiférés, il allait, cette fois, être atteint lui-même du terrible fléau.

Ayant appris que la ville de Plaisance était particulièrement éprouvée, il s'y rendit, s'enferma dans l'hôpital et se mit sans retard à panser les malades qui s'y trouvaient. Or, une nuit que, succombant à la fatigue, il s'était endormi, il entendit une voix, la voix de Notre-Seigneur, qui lui dit avec bonté : « Roch, vous avez jusqu'ici enduré de très grands travaux pour l'amour de moi ; il vous faut maintenant souffrir de grandes douleurs en l'honneur de celles que j'ai endurées pour vous. » Et de fait, en s'éveillant, il se sentit atteint du terrible mal dont il avait guéri tant d'autres. Une fièvre ardente le dévorait, tandis qu'à la cuisse gauche il ressentait une douleur tellement aiguë qu'elle lui arrachait des cris. Loin de murmurer, il bénit Dieu de cette épreuve et ne sut que dire avec Notre-Seigneur : « O mon Père, que votre volonté soit faite ! »

En reconnaissance de tout ce qu'il avait fait pour les autres, on eût dû le soigner avec empressement et se montrer plein de bonté pour lui. O ingratitude des hommes ! il n'en fut rien ; au contraire, on le chassa de l'hôpital. Lorsque nous faisons le bien, m. f., ne le faisons pas dans l'espoir d'une récompense ici-bas, ni même dans l'espoir qu'on se montrera reconnaissant envers nous, car trop souvent, comme S. Roch, nous serions déçus. Faisons-le pour plaire à Dieu, pour l'amour de Dieu : lui ne se montrera pas ingrat.

Appuyé sur un bâton, S. Roch dut se traîner comme il put dans la forêt voisine. Là, ayant rencontré une cabane déserte, il s'y réfugia en priant Dieu de ne le point abandonner. Dieu qui ne lui avait envoyé ce mal que pour l'éprouver et lui fournir l'occasion de nouveaux mérites, Dieu entendit sa prière et l'exauça. Afin qu'il pût étancher sa soif et panser ses plaies, il fit jaillir une source miraculeuse auprès de sa cabane. Une pieuse tradition raconte, d'autre part, que chaque jour le chien d'un gentilhomme voisin, nommé Gothard, dérobant un pain sur la table de son maître, le lui apporta aussi longtemps qu'il demeura dans cette forêt. C'est ce prodige que

rappelle le chien tenant un pain dans sa bouche, que l'iconographie chrétienne place à côté des statues de S. Roch.

III

Lorsque notre saint eut recouvré la santé, Dieu lui inspira le dessein de retourner dans son pays. Il reprit donc le chemin de la France et se dirigea vers Montpellier, lieu de sa naissance, avec la secrète intention de mener une vie pénitente et cachée dans cette ville où il aurait pu occuper le premier rang. Quand il arriva, le pays était désolé par la guerre et chacun y vivait en perpétuelle crainte d'être surpris par l'ennemi. En voyant S. Roch arriver, harassé de fatigue, tout couvert de poussière caché sous de pauvres habits de pèlerin, nul ne le reconnut ; au contraire, on le prit pour un espion. On l'arrête, on le conduit au gouverneur son oncle qui, ne le reconnaissant pas non plus, le fait jeter dans un cachot comme un homme dangereux. S. Roch demeura cinq ans sur la paille de ce cachot, s'y livrant aux plus rudes pénitences, comme si le dur régime auquel il était soumis dans cette obscure prison n'avait pas suffi à le faire souffrir.

Il y était oublié de tous, quand, étant tombé malade et sentant venir sa fin prochaine, il demanda un prêtre pour le préparer à la mort. Celui-ci vint sans tarder. En voyant et surtout en entendant le pauvre prisonnier, il comprit bien vite qu'il avait devant lui un saint et un grand saint. Aussi à peine l'a-t-il quitté qu'il court chez le gouverneur pour l'avertir de l'erreur épouvantable qu'il a commise en jetant en prison un tel personnage. La population, mise au courant par le prêtre, joint ses instances aux siennes pour demander au gouverneur l'élargissement du mystérieux prisonnier. Le gouverneur y consent enfin ; mais il était trop tard. Quand on ouvrit son cachot, le captif était mort. A ses côtés se trouvaient ces mots écrits sur une planchette par la main des anges, sans doute : « Ceux qui, étant frappés de la peste, invoqueront Roch mon serviteur, seront délivrés par son intercession. »

Ce nom de Roch fit penser au jeune seigneur de ce nom, fils de l'ancien gouverneur et neveu du gouverneur actuel, parti bien des années auparavant et dont on n'avait plus entendu parler. Serait-il possible que lui et le pauvre prisonnier dont on avait le corps sous les yeux fussent le même personnage ? Il était facile de s'en assurer. Ceux qui avaient assisté quelque trente ans auparavant à la naissance du jeune Roch et l'avaient connu aux jours de sa splendeur, n'avaient point oublié la croix dont était marquée sa poitrine. On écarte en hâte les haillons qui recouvrent celle du pauvre prisonnier. O prodige ! la croix y est nettement dessinée. Il n'y a pas de doute, ce défunt est bien le fils de Jean l'ancien gouverneur de Montpellier et de sa sainte épouse Libérie. Oui, c'est bien le neveu du gouverneur actuel. Qu'on juge de la douleur de celui-ci et de sa confusion en songeant à la cruauté de sa conduite envers ce cher neveu, son bienfaiteur ! Dans la mesure du possible il s'efforça de la réparer, en faisant à son bien-aimé neveu de magnifiques funérailles et en érigeant une splendide église pour abriter ses restes.

La dévotion à ce saint se répandit bien vite et ne fit que grandir au cours des siècles. Restons-y fidèles, m. f. Sans doute, aujourd'hui les mesures de prophylaxie en usage, les progrès de l'hygiène et de la science rendent plus rares tous les fléaux qui jadis, si fréquemment et de façon si terrible, décimaient nos pays. Ne croyez pas pour cela que la protection de S. Roch nous soit devenue inutile. L'Eglise, dans ses litanies, continue de demander à Dieu de nous préserver de la peste, de la famine et de la guerre. Malgré les théories pacifistes de notre époque et le tribunal de La Haye, nous avons eu la guerre récemment. Qui peut nous assurer que, malgré toutes les précautions, nous ne verrons plus ni la peste ni le choléra ? Honorons donc S. Roch et au jour du malheur nous pourrons compter sur sa protection. Ainsi soit-il.

LA LITURGIE DE LA MESSE

XII

LA POSTCOMMUNION

Mes frères,

Un grand bienfait appelle nécessairement la reconnaissance. Et quel bienfait peut surpasser le don que Jésus nous fait de lui-même dans la sainte communion ?

« Si vous connaissiez le don de Dieu ! » disait Jésus à la Samaritaine. Ces paroles, il pourrait encore nous les redire au sujet de la sainte communion, où il ne nous accorde pas seulement ses dons, mais où il se donne lui-même, lui le Fils de Dieu, la sainteté infinie, le Sauveur descendu du ciel sur la terre pour nous racheter. La reconnaissance est donc le sentiment naturel qui inspirera l'Eglise après la sainte communion et tel est en effet le thème de toutes les prières de cette partie de la messe, que l'on appelle *Post-communion* pour cette raison. S. Augustin disait à ce propos : « *Gratiarum actio cuncta concludit.* L'action de grâces est la conclusion de toute la messe. » Ainsi l'oblation du saint sacrifice s'achève dans l'action de grâces. Il me reste, m. f., à vous parler de cette dernière partie, la postcommunion, pour terminer mes explications sur la liturgie de la sainte messe.

I

Comme les grandes douleurs, les grandes joies sont souvent muettes, la parole étant impuissante à exprimer l'abondance des sentiments qui remplissent l'âme. A l'origine, c'est dans le silence que s'écoulèrent les instants qui suivaient la sainte communion ; aucune prière n'était fixée, aucune formule prescrite ; le prêtre et les fidèles pouvaient donner libre cours aux affections de leur piété personnelle.

Mais, dans la suite, il parut naturel d'accompagner de formules de reconnaissance les diverses

cérémonies de la communion du célébrant et des fidèles. Celle-ci terminée, le prêtre devait nécessairement purifier le calice ou le faire purifier par le diacre, se purifier également les doigts qui avaient touché la sainte hostie. Ces opérations constituent ce que l'on appelle les « ablutions ». Elles se firent longtemps en silence ; mais dès le XIe et le XIIe s., on voit apparaître des oraisons qui les relèvent. Le rite s'accompagne d'une prière qui exprime l'action de grâces. En purifiant le calice, le prêtre dit : « Faites, Seigneur, que nous recevions avec un cœur pur ce que nous avons pris par la bouche et que ce don temporel devienne pour nous un remède éternel. »

En se purifiant les doigts dans le calice, il ajoute : « Que votre corps que j'ai reçu, que votre sang que j'ai bu, demeurent attachés à mes entrailles et faites qu'il ne reste en moi aucune tache de mes péchés, après que j'ai été nourri par des sacrements si purs et si saints, vous qui régnez dans les siècles des siècles. »

Pendant ces cérémonies, on chante au chœur l'antienne de la communion. Celle-ci était primitivement suivie d'un psaume, auquel elle servait de préface, ainsi que nous l'avons déjà vu pour l'introït, le graduel et l'offertoire. Aujourd'hui le psaume est tombé, l'antienne seule est restée.

II

Le chant de la communion terminé, le prêtre se rend du côté de l'épître et il chante ou récite l'oraison de la postcommunion. L'oraison de la postcommunion est la prière d'action de grâces par excellence. Ces oraisons se composent de formules brèves, mais riches de sens ; elles sont toutes de même facture, rappelant par une allusion directe le grand bienfait de la sainte communion et demandant la grâce d'en bien profiter et d'en produire les fruits.

L'oraison de la postcommunion correspond aux deux autres de la messe, la collecte et la secrète, et s'accorde avec elles : s'il y a trois collectes, il y aura de même trois secrètes et trois postcommunions. S'il y a mémoire du dimanche ou d'une férie ou d'une fête de saint à la collecte, ces mémoires auront également leur place à la secrète et à la postcommunion.

On a vanté avec raison le style classique des anciennes oraisons de la messe, la sobriété toute romaine de leurs formules, le caractère rationnel de leur piété ; elles ne contiennent pas d'effusions débordantes et ne versent pas dans le sentimentalisme que l'on trouve dans d'autres liturgies, et c'est là un des caractères principaux qui donnent à la liturgie romaine une si grande autorité parmi les autres liturgies.

Aux féries de carême, c'est-à-dire du Mercredi des Cendres au Mercredi Saint, s'ajoute à la postcommunion une autre oraison appelée *oraison sur le peuple*. On a voulu y voir une oraison sur les pénitents. Mais, outre que les pénitents publics n'assistaient pas à cette partie de la messe, cette oraison se retrouve anciennement à des messes qui n'avaient rien de commun avec la pénitence. On y voit généralement aujourd'hui une formule de bénédiction plus spécialement destinée à ceux qui ont assisté à la messe.

III

Après ces diverses prières, la messe est sur le point de se terminer et c'est ici qu'en effet la messe ancienne se terminait. « Mais l'assemblée chrétienne n'est pas un spectacle dont on ait le droit de se retirer à sa guise : elle est une séance présidée par l'évêque, ouverte par lui, levée par lui. L'assistance est donc par lui congédiée en forme : *Ite, missa est ;* ce qui signifie : c'est maintenant le renvoi, le congé est donné à l'assemblée [1]. »

Par une fortune assez singulière, ce mot *missa*, qui signifie renvoi de l'assemblée, a fini par désigner le sacrifice pour lequel l'assemblée s'était réunie. J'ai déjà traité ce sujet dans la première instruction ; je n'y reviens pas. C'était donc ici la fin primitive de la messe et la levée de l'assemblée par ordre de l'évêque.

Il faut retenir ce point : les fidèles ne se retirent pas à leur guise ; ils doivent attendre un signal ou une parole du président de l'assemblée. Quand le diacre, tourné vers l'assistance, aura chanté : « *Ite, missa est*, allez, c'est maintenant le renvoi, » alors et alors seulement les fidèles quitteront l'église.

Il appartient encore au prêtre de lever l'assemblée des fidèles qu'est la messe et de les congédier. Il le fait non seulement par l'*Ite, missa est,* puisque des adjonctions sont venues, mais surtout quand, après le dernier évangile, il regagne la sacristie. C'est à ce moment-là que les fidèles peuvent sortir, non auparavant. Il existe à cet égard, dans certaines paroisses, un ordre admirable, une discipline parfaite, une exactitude rigoureuse, toutes choses qui contribuent à une véritable édification pour les membres de la communauté et les indifférents. Plaise à Dieu que partout règnent la même ponctualité et le même empressement ! Ajoutons qu'il s'agit ici également d'une question de convenance et de politesse : c'est manquer d'égards au prêtre qui célèbre, que de sortir de l'église alors qu'il est encore à l'autel.

L'*Ite, missa est* est remplacé, aux féries de Carême et d'Avent et en général toutes les fois qu'à la messe on ne récite pas le *Gloria in excelsis*, par le *Benedicamus Domino*, Bénissons le Seigneur, et aux messes de Requiem par un *Requiescant in pace*, Qu'ils reposent en paix !

IV

Ainsi que je viens de le dire, la messe était primitivement terminée par le congé donné aux fidèles par le diacre. L'évêque quittait alors l'autel pour se rendre à la sacristie, et sur son passage, les fidèles se pressaient pour lui demander sa bénédiction. Il arriva aussi qu'il resta encore à l'autel ou à son trône, soit pour se dépouiller de ses vêtements pontificaux, soit pour une autre fonction qui suivait la messe, et là, au pied de l'autel, la

[1] Batiffol, *Leçons sur la messe*.

même prière lui fut adressée par le clergé ou les fidèles : « Père, donnez-nous votre bénédiction. »

A défaut de l'évêque ou en son absence, un prêtre la donna et peu à peu la coutume se généralisa de donner la bénédiction à la fin de la messe. Touchante cérémonie, qui rappelle la bénédiction des patriarches à leurs descendants, du père à ses enfants, et qui affirme que par la prière en commun et par l'oblation du même sacrifice, les liens qui unissent le prêtre aux fidèles sont devenus plus forts et plus étroitement serrés.

Enfin, après la bénédiction du prêtre, la messe se termine par la lecture du prologue, c'est-à-dire de la préface de l'Evangile de S. Jean ; c'est une adjonction qui remonte au moyen âge, vers les XII^e et XIII^e s. Les fidèles de cette époque avaient une grande dévotion pour l'apôtre spécialement aimé de Jésus et pour son évangile. Ils en demandaient souvent la lecture de quelque passage comme prière d'intercession, comme sacramentel pour obtenir telle grâce ou telle guérison. Certaines fondations furent faites également avec cette clause de la lecture de ce premier chapitre de S. Jean. Peu à peu la coutume introduisit cette lecture après la messe et bientôt la soudure s'opéra et le prologue de S. Jean finit par faire corps avec la messe. Enfin, au XVI^e s., le pape S. Pie V la rendit obligatoire par la publication de son nouveau missel.

Vous connaissez maintenant dans ses grandes lignes la liturgie de la sainte messe : vous en savez la vénérable antiquité ; vous en avez suivi le développement historique à travers les âges et ainsi vous pouvez vous sentir en communion de foi et de piété avec les fidèles de tous les siècles chrétiens ; vous avez pénétré le sens profond de ses antiques prières. Mais ce n'est encore là que l'écorce extérieure ; il faut cueillir le fruit, et ce fruit, c'est la grâce abondante qui découle du saint sacrifice.

Or cette grâce, aucune explication ne suffit à vous la donner ; c'est à vous seuls qu'il appartient de la mériter. Ce sera l'effort de votre foi et de votre piété : je l'espère de votre bonne volonté et de la bénédiction de Dieu. Ainsi soit-il.

XIII

CONCLUSION

Mes frères,

La série de mes instructions sur la sainte messe est terminée. Vous connaissez mieux aujourd'hui, je l'espère, ce grand sacrifice, qui est le centre de notre liturgie catholique. Je vous en ai fait connaître les origines, retracé le développement à travers les siècles ; je vous ai expliqué le symbolisme de ses cérémonies, je vous ai donné l'interprétation de ses prières séculaires. En assistant à la messe, vous devez avoir aujourd'hui davantage le sentiment que vous êtes en communion de foi et de piété avec les générations passées, qui ont offert à Dieu le même sacrifice, qui ont prié Dieu avec les mêmes formules vénérables. Bien plus, quand ce sacrifice s'accomplit sur la pierre sacrée de nos autels, il évoque à la fois les souvenirs du Calvaire et de la Cène, et il ouvre les perspectives de la cité des Bienheureux ; il nous unit à la fois au sacrifice sanglant de la croix, à l'oblation mystique de la Cène et à l'immolation mystique de l'Agneau devant le trône de Dieu, sur l'autel du ciel.

Vous avez compris que la messe n'est pas cette grossière idolâtrie, cette ridicule superstition dont parlait la Réforme ; mais, selon la doctrine et les paroles du concile de Trente, un sacrifice réel, non un simple souvenir du sacrifice de la croix, mais un vrai sacrifice expiatoire et propitiatoire de la Nouvelle Alliance.

Il faut maintenant donner une conclusion pratique à nos instructions, et cette conclusion naturelle consiste à vous instruire de la manière d'y assister.

I

Dans cette question, je n'envisage pas ici la régularité, qui doit vous conduire à l'église chaque dimanche et jour de fête ; je ne veux pas non plus parler de l'attitude non seulement correcte, mais religieuse, qu'exige impérieusement une action si sainte. Je voudrais plutôt examiner avec vous la *participation active des fidèles* à la sainte messe, leur union avec le prêtre dans ses prières et dans toute son action liturgique.

Celui-là entend sans doute validement la messe et satisfait au commandement de Dieu et au précepte de l'Eglise, qui, pendant la messe à laquelle il assiste, récite son chapelet, fait une méditation ou une lecture pieuse, parcourt en esprit l'une ou l'autre station du Chemin de croix, en entretenant son esprit et son cœur du souvenir de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, et enfin accomplit tout autre acte de religion. « On entend toujours bien la messe pourvu qu'on adore et qu'on aime Dieu et qu'on s'unisse à l'Eglise, » dit un auteur. Tous ces actes sont bons en soi, toutes ces méthodes d'entendre la messe sont recommandées et recommandables. On peut d'ailleurs varier les méthodes et s'appliquer à tour de rôle à chacune d'elles, afin de combattre l'accoutumance et la routine et afin de soutenir l'attention si facilement défaillante dans les choses spirituelles.

Mais la meilleure méthode, parce que la plus simple et la plus naturelle, c'est celle qui consiste à s'unir au prêtre qui célèbre le saint sacrifice, à le suivre dans ses paroles et dans ses gestes. Pour peu que vous prêtiez attention aux prières de la messe, vous remarquerez combien grande et importante est la place qui y est faite au peuple fidèle. Il n'est pas là comme un spectateur ni un auditeur, mais il intervient comme un acteur du grand drame qui s'accomplit. Le prêtre reste donc en contact étroit avec lui, il l'interpelle ; le peuple répond et il s'établit entre eux un sublime dialogue, qui se termine par la prière commune. L'enfant de chœur qui sert la messe, les chantres au lutrin ne sont pas autre chose que les représentants du peuple, qui parlent et agissent en son nom.